

2019/2020

DEVENIR CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION

Master MEEF
Encadrement éducatif
à l'Inspé

► Institut National Supérieur du Professorat
et de l'Éducation

inspe.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSPE Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes



5 sites universitaires où l'alternance et la recherche sont au service de la formation des enseignants

L'Inspé Académie de Nantes forme tous les futurs enseignants, qu'ils se destinent à exercer en maternelle ou à l'école primaire (1^{er} degré), au collège ou au lycée (2nd degré) ainsi que les futurs conseillers principaux d'éducation (CPE). Les Inspé délivrent une formation alliant la théorie à la pratique reconnue par un diplôme de master (bac +5).

Dans le cadre de la loi « pour une École de la confiance » promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019, les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE) sont devenues des Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (Inspé).

L'Inspé compte près de 2400 étudiants répartis sur les 5 départements des Pays de la Loire. Il propose 22 parcours de formation différents pour enseigner ou encadrer des élèves de la maternelle au lycée (voir carte des formations). La formation initiale des candidats aux concours de l'enseignement constitue l'activité principale des Inspé, néanmoins la formation continue tout au long de la carrière des enseignants fait aussi partie des missions de l'Inspé

Les conseillers principaux d'éducation (CPE) participent aux activités éducatives dans les collèges et lycées sans enseigner. Le CPE contribue à placer les élèves dans les meilleures conditions possibles pour leur scolarité. Leurs responsabilités (définies dans la circulaire d'août 2015) sont réparties principalement dans les trois domaines suivants :

- **La politique éducative de l'établissement**

- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de cette politique au sein de l'établissement.
- Contribution à une citoyenneté participative.

- **Le suivi des élèves**

- Assurer le suivi pédagogique et éducatif individuel et collectif.
- Assurer les relations de confiance avec les familles ou responsables légaux.

- **L'organisation de la vie scolaire**

- Organiser l'espace scolaire et la gestion du temps au sein de l'externat, de la demi-pension et de l'internat.
- Contribuer à la qualité du climat scolaire.
- Animer l'équipe vie scolaire.

CARTE DES FORMATIONS 2019/2020 DE L'INSPE ACADÉMIE DE NANTES

NANTES

- PREMIER DEGRÉ
- SECOND DEGRÉ
 - Allemand
 - Anglais
 - Economie Gestion
 - EPS
 - Espagnol
 - Histoire-Géographie
 - Informatique
 - Lettres
 - Lettres-Anglais
 - Lettres-Histoire
 - Mathématiques
 - Mathématiques et culture scientifique
 - Physique-Chimie
 - Sciences et techniques industrielles
 - SVT
- ENCADREMENT ÉDUCATIF
 - Conseiller principal d'éducation
- PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION
 - EEA (expertise - enseignement - Apprentissage)
 - IFCI (ingénierie de formation et contexte internationaux)
 - MASH (métiers de l'adaptation et de la scolarisation des élèves handicapés)

LAVAL

- PREMIER DEGRÉ

LE MANS

- PREMIER DEGRÉ
- SECOND DEGRÉ
 - Anglais
 - EPS
 - Histoire-Géographie
 - Lettres
 - Sciences industrielles de l'ingénieur
- PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION
 - IFUNO (ingénierie de formation et usage du numérique dans les organisations)

ANGERS

- PREMIER DEGRÉ
- SECOND DEGRÉ
 - Anglais
 - Documentation
 - Espagnol
 - Histoire-Géographie
 - Lettres
 - Mathématiques
 - Sciences économiques et sociales

LA ROCHE-SUR-YON

- PREMIER DEGRÉ

MASTER MEEF

CPE

Durée de la formation : 2 ans (master 1 et master 2)

Modalités d'inscription : formation initiale ou continue

Concours préparé : CRCPE

Niveau de recrutement : Bac + 3 ou équivalent

Formation requise : Licence dans une des disciplines traitant des questions d'enseignement et d'éducation et/ou éventuellement de l'expérience dans ces domaines. Les candidats non-titulaires du titre de licence doivent déposer un dossier de validation d'acquis. Ces dossiers sont étudiés au cas par cas.

Lieux de formation : Nantes.

Débouchés : conseiller principal d'éducation, métiers de l'encadrement éducatif en France ou à l'étranger.

OBJECTIFS DU MASTER MEEF PARCOURS CPE

- Doter les étudiants des connaissances, des savoirs, et des compétences en matière d'action éducative ouvrant sur une approche plurielle de l'encadrement et de l'animation éducative.
- Préparer les étudiants aux épreuves du concours de recrutement de conseillers principaux d'éducation (CRCPE).
- Sensibiliser à l'importance de la recherche en éducation pour prendre du recul et faire évoluer ses pratiques professionnelles.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Le master MEEF mention encadrement éducatif repose sur 6 grands domaines à savoir :

- Les connaissances fondamentales en sciences humaines et sociales.
- La pratique et l'éthique professionnelle pour construire son identité professionnelle.
- La préparation à la méthodologie des épreuves écrites et orales du concours.
- Le contexte d'exercice visant à approfondir l'action éducative et la vie scolaire.
- La recherche pour prendre du recul sur ses pratiques et les analyser.
- La mise en situation professionnelle en construction progressive au cours des stages de M1 et M2.

LES STAGES

M1		M2	
Stage d'observation	Stage de pratique accompagnée	Stage en responsabilité	
Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4

Réforme de la formation des enseignants



Loi « pour une école de la confiance »

Dans le cadre de la loi « pour une École de la confiance » promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019, une réforme de la formation des enseignants est en cours :

- Le contenu de la formation en master MEEF présenté dans ce document connaîtra quelques évolutions dès la rentrée 2020 mais se déroulera toujours en deux ans ;
- Les étudiants réaliseront toujours des stages sur le terrain en M1 et en M2 : stage d'observation et pratique accompagnée & stage en responsabilité.
- A partir de la rentrée 2021, les épreuves des concours (organisés par le ministère de l'Éducation nationale) actuellement placées à la fin de la 1ère année de master, seront déplacées pour tous les candidats à la fin de la 2ème année de master MEEF.

Restez informé !

Inscrivez-vous à la newsletter d'informations du site du ministère de l'Éducation Nationale
www.devenirenseignant.gouv.fr

Le parcours pour devenir CPE



* Le concours sera placé à la fin du Master 2 à partir de la session 2022 (rentrée 2021)

Le concours CRCPE

Les épreuves du concours seront amenées à évoluer à partir de la session 2022.

Attention : La réussite au concours est distincte de l'obtention du master. On peut obtenir son master sans être reçu au concours mais il est obligatoire d'obtenir son master 2 pour valider sa réussite au concours.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le concours est ouvert aux personnes inscrites en master 1 ou titulaires d'un titre ou diplôme reconnu équivalent sauf pour quelques exceptions.

CALENDRIER

Les inscriptions se font uniquement en ligne, sur le site www.education.gouv.fr entre septembre et octobre.

Le concours de recrutement des CPE se déroule en 2 étapes d'admissibilité (fin mars), suivies, pour les candidats admissibles de deux épreuves orales d'admission (en juin).

LES ÉPREUVES DU CONCOURS

1. Deux épreuves écrites d'admissibilité qui font appel à la maîtrise des savoirs académiques : une dissertation (4h) et une étude de dossier portant sur les politiques éducatives (5 h).

2. Deux épreuves orales d'admission :

- une mise en situation professionnelle à partir du dossier élaboré par le candidat Cette épreuve comporte un exposé à partir d'une question posée par le jury ;
- épreuve d'entretien sur dossier remis par le jury et approfondi par le candidat.

Comment candidater en master MEEF ?

CANDIDATURE EN M1 :
À PARTIR D'AVRIL 2020

Rendez-vous sur le site
inspe.univ-nantes.fr

Inscriptions universitaires :
à partir de septembre sur chaque
site de formation



INSPE DE L'ACADÉMIE DE NANTES

inspe-2degre@univ-nantes.fr

02 53 59 24 19

inspe.univ-nantes.fr

Inspé de l'Académie de Nantes
 @InspeNantes